

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 13 octobre 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 13 octobre 2015, à 20 heures, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, 2^e étage, située au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil William Martinez, Gaëtan Prud'homme, Guylaine Myre et Virginie Damien formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Les conseillers Pascal Pilon et Jean Legault sont absents.

Est également présente madame Line Allard, secrétaire-greffière qui agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2015-10-209

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 13 octobre 2015, tel que modifié.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 octobre 2015, tel que modifié :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. LÉGISLATIF

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2015
- 3.2 Convention de service entre différentes institutions financières et autorisation du signataire

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Arrivée de personnel pour le mois de septembre 2015
- 4.2 Embauche d'un directeur général et autorisation du signataire

5. FINANCES

- 5.1 Approbation de la liste de déboursés numéro 2015-10
- 5.2 Demande d'aide financière – Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Valleyfield
- 5.3 Demande d'aide financière – Musée régional de Vaudreuil-Soulanges
- 5.4 Demande d'aide financière – Fondation école secondaire Soulanges
- 5.5 Demande d'aide financière – Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs
- 5.6 Demande d'aide financière – Centraide Sud-Ouest du Québec
- 5.7 Demande d'aide financière – Unité communautaire de mesures d'urgence - Montérégie

COMITÉS DE GESTION

6. SÉCURITÉ INCENDIE

6.1

7. VOIRIE ET DÉNEIGEMENT

- 7.1 Approbation du décompte progressif numéro 2 de l'entreprise Sintra, autorisation de paiement et autorisation du signataire – trottoir et bordure
- 7.2 Approbation du décompte progressif numéro 3 de l'entreprise Excavation Gérald Théorêt, autorisation de paiement et autorisation du signataire – réfection du chemin Élie-Auclair
- 7.3 Approbation du décompte progressif numéro 2 (final) de l'entreprise La compagnie Meloche inc., autorisation de paiement et autorisation du signataire – pavage du chemin Élie-Auclair
- 7.4 Approbation du décompte progressif numéro 2 (final) de l'entreprise La compagnie Meloche inc., autorisation de paiement et autorisation du signataire – pavage de la rue du Dr-Lortie
- 7.5 Approbation de la facture de Groupe ABS et autorisation de paiement
- 7.6 Ouverture de soumission et octroi d'un contrat pour la réfection d'un ponceau sur le cours d'eau Pigeon (chemin Saint-Philippe)
- 7.7 Ouverture de soumission et octroi d'un contrat relativement à la réfection d'un ponceau au 2775, chemin Élie-Auclair
- 7.8 Ouverture de soumission et octroi du contrat pour la fourniture d'abrasifs d'hiver pour la saison 2015-2016
- 7.9 Ouverture de soumission et octroi du contrat pour la fourniture de sel à déglacer
- 7.10 Approbation de la facture de l'entreprise J.C. Himbeault Clôtures inc. et autorisation de paiement
- 7.11 Acquisition d'une saleuse
- 7.12 Demande d'autorisation et de certificat d'autorisation et autorisation du signataire

8. EAU POTABLE ET RÉSEAU D'AQUEDUC

- 8.1 Approbation du décompte numéro 5 de Les entreprises C. Sauvé inc, autorisation de paiement et autorisation du signataire – mise en service du puits SP/FE-2-08

9. ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET RÉSEAU D'ÉGOUT

9.1

10. LOGEMENTS SOCIAUX

- 10.1 Demande d'exemption de toutes taxes foncières de la part de la Résidence Seigneurie de Soulanges

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 11.1 Demande de dérogation mineure numéro 2015-07 pour le lot 3 765 845 (1312, chemin de l'Église) et réponse à cette demande

12. SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

- 12.1 Approbation de la facture Les services EXP inc. et autorisation de paiement – Centre sportif Soulanges
- 12.2 Résolution pour modifier l'horaire de la bibliothèque municipale à l'intention du réseau Biblio

13. RÉGLEMENTS

- 13.1 Adoption du Règlement 133-2014-01 remplaçant le règlement 133-2014 relatif à l'usage des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sur le territoire de la municipalité de Saint-Polycarpe

14. AFFAIRES DIVERSES

- 14.1 Avis d'intention – déclaration de compétence limitée du domaine de la culture de la part de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

15. RÉSUMÉ DU MAIRE

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. DIVERS

- 17.1
17.2

18. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-210

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2015

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2015 est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-211

CONVENTION DE SERVICE ENTRE DIFFÉRENTES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens de la municipalité ont exprimé le souhait de pouvoir effectuer le paiement de leur taxe par Internet;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'étendre ce service aux clients des banques suivantes, à savoir : Banque BMO, Banque RBC et la Banque TD,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe autorise la conclusion d'ententes de convention avec la Banque BMO, Banque RBC et la Banque TD;

QUE le conseil municipal autorise Marie-Andrée Daoust, secrétaire-trésorière adjointe à signer tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-212

ARRIVÉE DE PERSONNEL POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2015

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie l'arrivée des personnes énumérées dans le rapport du mois de septembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-213

EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe procède à l'embauche de M. Éric Lachapelle à titre de directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité selon les termes et conditions prévus au contrat de travail à intervenir entre les deux parties;

D'AUTORISER le maire, Jean-Yves Poirier, à signer le contrat de travail donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-214

APPROBATION DE LA LISTE DE DÉBOURSÉS 2015-10

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe approuve les déboursés inscrits à la liste numéro 2015-10 au montant de 1 103 474,19 \$;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des comptes inscrits à la liste numéro 2015-10 par la secrétaire-trésorière adjointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-215

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DU DIOCÈSE DE VALLEYFIELD

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Valleyfield a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyée par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe défraie l'achat de deux billets au coût de 55 \$ chacun pour la représenter au banquet du Prêt d'Honneur du 14 novembre 2015, événement tenu dans le cadre de la mission de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Valleyfield et qui a pour but, entre autres, d'aider les étudiants qui entreprennent ou poursuivent des études postsecondaires, à temps plein.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-216

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MUSÉE RÉGIONAL DE VAUDREUIL-SOULANGES

ATTENDU QU'une demande d'aide financière du Musée régional de Vaudreuil-Soulanges a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe défraie l'achat de trois billets au coût de 35 \$ chacun pour la représenter lors de sa soirée bénéfice annuelle du Musée régional de Vaudreuil-Soulanges. Les fonds ainsi amassés permettront au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges de poursuivre sa mission qui consiste à préserver et mettre en valeur les éléments significatifs de l'évolution de l'art de vivre dans Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-217

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FONDATION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de la Fondation de l'École secondaire Soulanges a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe défraie l'achat d'un billet au coût de 100 \$ pour la représenter lors d'un cocktail dînatoire le 16 octobre 2015. Cette activité de financement permettra à la Fondation de l'École secondaire Soulanges de poursuivre ses différentes activités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-218

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FABRIQUE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien
appuyée par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe défraie la somme de 110 \$ représentant le renouvellement de la publication de notre annonce dans le feuillet paroissial de la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-champs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-219

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CENTRAIDE SUD-OUEST DU QUÉBEC

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de l'organisme Centraide Sud-Ouest du Québec a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

DE NE PAS DONNER suite à la demande d'aide financière de l'organisme
Centraide Sud-Ouest du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-220

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – UNITÉ COMMUNAUTAIRE DE
MESURES D'URGENCE - MONTÉRÉGIE**

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de l'organisme Unité
communautaire de mesures d'urgence - Montérégie a été déposée à la
Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

DE NE PAS DONNER suite à la demande d'aide financière de l'organisme
Unité communautaire de mesures d'urgence - Montérégie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-221

**APPROBATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 2 DE
L'ENTREPRISE SINTRA, AUTORISATION DE PAIEMENT ET
AUTORISATION DU SIGNATAIRE –TROTTOIR ET BORDURE**

CONSIDÉRANT les travaux effectués par l'entreprise Sintra inc. dans le
cadre des travaux de réfection des trottoirs et bordures du chemin de
l'Église et de la rue E. Aubry,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le décompte progressif no 2 de
l'entreprise Sintra inc., pour les travaux de réfection des trottoirs et bordures
du chemin de l'Église et de la rue E. Aubry au montant de 40 266,93 \$,
incluant les taxes applicables;

QUE le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière adjointe à
effectuer le paiement au montant de 40 266,93 \$, incluant les taxes
applicables, à l'entreprise Sintra inc.;

QUE le conseil municipal autorise le directeur du Service des travaux
publics, Claude Gagné, à signer le décompte progressif numéro 2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-222

**APPROBATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 3 DE
L'ENTREPRISE EXCAVATION GÉRALD THÉORÊT, AUTORISATION DE
PAIEMENT ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE – RÉFECTION DU
CHEMIN ÉLIE-AUCLAIR**

CONSIDÉRANT les travaux effectués par l'entrepreneur général Excavation
Gérald Théorêt inc. dans le cadre des travaux de réfection du chemin
Élie-Auclair,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le décompte progressif numéro 3 de l'entrepreneur général Excavation Gérald Théorêt inc., pour les travaux de réfection du chemin Élie-Auclair au montant de 285 796,82 \$, incluant les taxes applicables;

QUE le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement au montant de 285 796,82 \$, incluant les taxes applicables, à l'entrepreneur général Excavation Gérald Théorêt inc.;

QUE le conseil municipal autorise le directeur du Service des travaux publics, Claude Gagné, à signer le décompte progressif numéro 3.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-223

APPROBATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 2 (FINAL) DE L'ENTREPRISE LA COMPAGNIE MELOCHE INC., AUTORISATION DE PAIEMENT ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE – PAVAGE DU CHEMIN ÉLIE-AUCLAIR

CONSIDÉRANT les travaux effectués par La compagnie Meloche inc. dans le cadre des travaux de pavage du chemin Élie-Auclair;

ATTENDU la recommandation de nos ingénieurs Les services EXP inc.,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le décompte progressif numéro 2 (final) de l'entreprise La compagnie Meloche inc., pour les travaux de pavage du chemin Élie-Auclair au montant de 10 183,78 \$, incluant les taxes applicables;

QUE le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement au montant de 10 183,78 \$, incluant les taxes applicables, à l'entreprise La compagnie Meloche inc.;

QUE le conseil municipal autorise le directeur du Service des travaux publics, Claude Gagné, à signer le décompte progressif numéro 2 (final).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-224

APPROBATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 2 (FINAL) DE L'ENTREPRISE LA COMPAGNIE MELOCHE INC., AUTORISATION DE PAIEMENT ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE – PAVAGE DE LA RUE DU DR-LORTIE

CONSIDÉRANT les travaux effectués par La compagnie Meloche inc. dans le cadre des travaux de pavage de la rue du Dr-Lortie;

ATTENDU la recommandation de nos ingénieurs Les services EXP inc.,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le décompte progressif numéro 2 (final) de l'entreprise La compagnie Meloche inc., pour les travaux de pavage de

la rue du Dr-Lortie au montant de 3 883,38 \$ \$, incluant les taxes applicables;

QUE le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement au montant de 3 883,38 \$, incluant les taxes applicables, à l'entreprise La compagnie Meloche inc.;

QUE le conseil municipal autorise le directeur du Service des travaux publics, Claude Gagné, à signer le décompte progressif numéro 2 (final).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-225

APPROBATION DE LA FACTURE DE GROUPE ABS ET AUTORISATION DE PAIEMENT

La facture de l'entreprise Groupe ABS, datée du 21 septembre 2015 au montant total de 6 942,48 \$ taxes incluses, est déposée devant ce conseil.

il est proposé par la conseillère Virginie Damien, appuyée par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la facture de l'entreprise Groupe ABS au montant de 6 942,48 \$ pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre des travaux de réfection du chemin Élie-Auclair et de trottoir et bordure sur le chemin de l'Église et de la rue E.-Aubry;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture de l'entreprise Groupe ABS, totalisant 6 942,48 \$, taxes incluses par la secrétaire-trésorière adjointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-226

OUVERTURE DE SOUMISSION ET OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA RÉFECTION D'UN PONCEAU SUR LE COURS D'EAU PONT PIGEON (CHEMIN SAINT-PHILIPPE)

SUITE à une demande de soumission sur invitation pour la réfection d'un ponceau sur le cours d'eau Pont Pigeon (chemin Saint-Philippe), l'ouverture des soumissions s'est tenue le mercredi 30 septembre 2015 à 10 h 05.

Trois entreprises ont été invitées à soumissionner et les trois entreprises ont déposé les soumissions suivantes :

Entreprises	Montant incluant les taxes
Les entreprises C. Sauvé inc.	68 685,50 \$
Pavage Vaudreuil Ltée	79 851,29 \$
Les excavations Gérald Théorêt inc.	129 784,38 \$

APRÈS étude, analyse et discussions,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien, appuyée par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe mandate Les entreprises C. Sauvé inc, plus bas soumissionnaire, pour effectuer les travaux de réfection du ponceau sur le cours d'eau Pont Pigeon (chemin Saint-Philippe) au montant de 68 685,50 \$ selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-227

OUVERTURE DE SOUMISSION ET OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA RÉFECTION D'UN PONCEAU PRÈS DU 2775, CHEMIN ÉLIE-AUCLAIR

SUITE à une demande de soumission sur invitation pour la réfection d'un ponceau près du 2775, chemin Élie-Auclair, l'ouverture des soumissions s'est tenue le vendredi 2 octobre 2015 à 10 h 05.

Quatre entreprises ont été invitées à soumissionner et les quatre entreprises ont déposé les soumissions suivantes :

Entreprises	Montant incluant les taxes
Les entreprises C. Sauvé inc.	19 414,10 \$
Les pavages Théorêt	27 164,00 \$
Pavage Vaudreuil Ltée	28 229,81 \$
Les excavations Gérald Théorêt inc.	41 194,11 \$

APRÈS étude, analyse et discussions,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe mandate Les entreprises C. Sauvé inc, plus bas soumissionnaire, pour effectuer les travaux de réfection du ponceau près du 2775, chemin Élie-Auclair au montant de 19 414,10 \$, selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-228

OUVERTURE DE SOUMISSION ET OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE D'ABRASIFS D'HIVER POUR LA SAISON 2015-2016

SUITE à une demande de soumission sur invitation pour la fourniture d'abrasifs d'hiver, l'ouverture des soumissions s'est tenue le mercredi 7 octobre 2015 à 10 h 05. Quatre entreprises ont été invitées à soumissionner, deux ont déposé les soumissions suivantes :

Entreprises	Montant
Transport Daniel Bourgon inc.	15,50 \$ / tm livré
Pavages Vaudreuil Ltée	16,50 \$ / tm livré
Sable Chevrier	non déposée
Transport Marc-André Bourgon	non déposée

Pour les deux soumissions déposées, un montant de 0,55 \$ / tm sera ajouté à charge de redevance environnementale.

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie le contrat pour la fourniture et la livraison du sable d'hiver en vrac pour la saison 2015-2016 au plus bas soumissionnaire conforme, la compagnie Transport Daniel Bourgon inc., au montant de 15,50 \$ la tonne métrique livrée à notre dépôt, excluant les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-229

OUVERTURE DE SOUMISSION ET OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE SEL À DÉGLACER POUR LA SAISON 2015-2016

SUITE à une demande de soumission sur invitation pour la fourniture de sel à déglacer, l'ouverture des soumissions s'est tenue le mercredi 7 octobre 2015 à 11 h 05. Trois entreprises ont été invitées à soumissionner, deux ont déposé les soumissions suivantes :

Entreprises	Montant
Sel Cargill/TDC	84,95 \$ / tm livré
Sel Windsor	93,44 \$/ tm livré
SIFTO	non conforme (arrivée à 11 h 28)

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie le contrat pour la fourniture et la livraison du sel à déglacer pour la saison 2015-2016 au plus bas soumissionnaire conforme, la compagnie Sel Cargill/TDC, au montant de 84,95 \$ la tonne métrique livrée à notre dépôt, excluant les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-230

APPROBATION DE LA FACTURE DE L'ENTREPRISE J.C. HIMBEAULT CLÔTURES INC. ET AUTORISATION DE PAIEMENT

La facture de l'entreprise J.C. HIMBEAULT CLÔTURES INC., datée du 17 septembre 2015 au montant total de 26 795,40 \$ taxes incluses, est déposée devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la facture de l'entreprise J.C. Himbeault Clôtures inc. au montant de 26 795,40 \$ pour la fourniture et l'installation d'une clôture en maille de chaîne;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture de l'entreprise J.C. Himbeault Clôtures inc., totalisant 26 795,40 \$ taxes incluses, par la secrétaire-trésorière adjointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-231

ACQUISITION D'UNE SALEUSE

Il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'achat d'une saleuse au montant de 8 500 \$, excluant les taxes applicables, de l'entreprise DEL Équipements Ltée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-232

DEMANDE D'AUTORISATION ET DE CERTIFICAT D'AUTORISATION ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE

CONSIDÉRANT le glissement de terrain survenu près du 538, chemin de l'Église,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer la Demande d'autorisation et de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le tout relativement aux travaux à être effectués suite au glissement de terrain survenu près du 538, chemin de l'Église.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-233

APPROBATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 5 DE LES ENTREPRISES C. SAUVÉ INC., AUTORISATION DE PAIEMENT ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE

CONSIDÉRANT les travaux effectués par l'entrepreneur général Les entreprises C. Sauvé inc. dans le cadre des travaux de branchements du puits SP/FE-2-08;

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyée par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le décompte progressif numéro 5 de l'entrepreneur général Les entreprises C. Sauvé inc., pour les travaux de branchement du puits SP/FE-2-08 au montant de 5 881,56 \$, incluant les taxes applicables;

QUE le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement au montant de 5 881,56 \$, incluant les taxes applicables, à l'entrepreneur général Les entreprises C. Sauvé inc.;

QUE le conseil municipal autorise le directeur du Service des travaux publics, Claude Gagné, à signer le décompte progressif numéro 5.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-234

DEMANDE D'EXEMPTION DE TOUTES TAXES FONCIÈRES DE LA PART DE LA RÉSIDENCE DE LA SEIGNEURIE DE SOULANGES

SUITE à une demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière auprès de la Commission municipale du Québec par la l'organisme Résidence de la Seigneurie de Soulanges,

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe s'oppose à la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière par l'organisme Résidence de la Seigneurie de Soulanges. Le principal motif de ce refus étant de préserver une taxation équitable pour l'ensemble de ses citoyens.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ. La conseillère Guylaine Myre fait état de sa dissidence.

2015-10-235

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2015-07 POUR LE LOT 3 765 845 (1312, CHEMIN DE L'ÉGLISE) ET RÉPONSE À CETTE DEMANDE

Conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1), le conseil invite tout intéressé à se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure 2015-07 présentée devant ce conseil.

Aucun intéressé ne se fait entendre.

ATTENDU QU'une demande a été formulée pour une dérogation mineure pour le lot 3 765 845 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable émise par le Comité consultatif d'urbanisme,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

D'accepter la demande de dérogation mineure 2015-07 pour le lot 3 765 845 du cadastre du Québec, afin d'autoriser la construction d'un bâtiment accessoire de 119 m² au lieu de 87,59 m² maximum (10 % de la superficie du terrain) exigés dans le règlement de zonage 113-2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-236

APPROBATION DE LA FACTURE LES SERVICES EXP INC. ET AUTORISATION DE PAIEMENT – CENTRE SPORTIF SOULANGES

La facture de la firme Les services EXP inc., datée du 14 septembre 2015 au montant total de 20 982,94 \$ taxes incluses, est déposée devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la facture de la firme Les services EXP inc. au montant de 20 982,94 \$ pour la réalisation d'une étude en génie civil et structure nécessaire à la demande de financement du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase III du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour la modernisation du Centre sportif Soulanges;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture de la firme Les services EXP inc., totalisant 20 982,94 \$, taxes incluses par la secrétaire-trésorière adjointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-237

MODIFICATION DE L'HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À L'INTENTION DU RÉSEAU BIBLIO

CONSIDÉRANT QU'un nouvel horaire doublant le nombre d'heures d'ouverture de la bibliothèque municipale est en vigueur (soit 10 heures comparativement à 5 heures),

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal adopte le nouvel horaire de la bibliothèque, à savoir :

Mardi : 18 h 30 à 20 h
Mercredi : 14 h à 16 h
Vendredi : **18 h 30 à 20 h 30**
Samedi : 10 h à 11 h 30
& **14 h à 17 h**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-238

ADOPTION DU RÈGLEMENT 133-2014-01 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 133-2014 RELATIF À L'USAGE DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT TERTIAIRE DE DÉSINFECTION PAR RAYONNEMENT ULTRAVIOLET SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

ATTENDU QU'une copie du Règlement numéro 133-2014-01 remplaçant le règlement numéro 133-2014 relatif à l'usage des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sur le territoire de la Municipalité de Saint-Polycarpe a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Règlement numéro 133-2014-01 remplaçant le règlement numéro 133-2014 relatif à l'usage des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sur le territoire de la Municipalité de Saint-Polycarpe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-10-239

AVIS D'INTENTION – DÉCLARATION DE COMPÉTENCE LIMITÉE DU DOMAINE DE LA CULTURE DE LA PART DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges entend déclarer sa compétence limitée dans le domaine de la culture, afin d'agir de façon exclusive en matière de concertation, de planification et d'accompagnement (CPA) en matière culturelle, le tout conformément à l'article 678.0.1 du *Code municipal*;

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe exerce son droit d'être assujettie à la Déclaration de compétence limitée dans le domaine de la culture à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

INFORMATIONS DU MAIRE

Le maire, Jean-Yves Poirier, s'adresse à l'assistance dans le but de communiquer aux citoyens certaines informations, à savoir :

- Rencontre prévue avec la direction de l'École Sacré-Coeur
- Embauche du directeur général
- Processus d'embauche pour un urbaniste
- Travaux de réfection pour deux ponceaux
- Journée à l'Auberge des Gallant le 10 novembre 2015 – tourisme et culture
- Exposition de photos à la bibliothèque jusqu'au 17 octobre 2015
- Association de hockey mineur Soulanges – tarification lors de tournois
- Fermeture d'un cours d'eau

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire Jean-Yves Poirier, invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions. Il répond aux commentaires et aux questions de l'assistance. Les sujets traités sont les suivants, à savoir :

- Traitement contre le fer et le manganèse dans le réseau d'aqueduc
- Abrasif d'hiver
- Résidence de la Seigneurie de Soulanges – exemption de taxes
- Règlement numéro 133-2014-01 remplaçant le règlement numéro 133-2014 relatif à l'usage des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sur le territoire de la Municipalité de Saint-Polycarpe
- Courbe obstruée par des branches – territoire de la Municipalité de Les Coteaux
- Embauche du directeur général et secrétaire-trésorier
- Demande de précision sur l'arrivée de personnel
- Sécurité sur le rue du Parc et la rue Gauthier

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 21 h 15, l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente séance ordinaire du 13 octobre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La secrétaire-trésorière adjointe

Le maire

Marie-Andrée Daoust

Jean -Yves Poirier